

Certification Confidentialité

Page internet : [Certification Confidentialité | AMAF](#)

Depuis la publication de l'arrêté ministériel 2018-367 du 30 avril 2018, les membres des établissements bancaires et financiers monégasques sont tenus de suivre une formation organisée par l'AMAF (Association Monégasque des Activités Financières) et l'IUM (International University of Monaco) sous l'égide de la CCAF (Commission de Contrôle des Activités Financières).

Les objectifs de la première formation sont les suivants :

- Améliorer la qualité et l'image du secteur financier.
- Souligner l'importance du respect de la confidentialité.
- Détailler les trois principales obligations et présenter les meilleures pratiques.

Les objectifs de la deuxième formation sont les suivants :

- Revoir les trois principaux concepts : le secret professionnel, le régime de confidentialité et le devoir de discrétion.
- Partager des informations sur les derniers développements et réglementations.

Procédure d'inscription *(ouverte uniquement aux employés des institutions financières accréditées par l'AMAF)*

- 1) Les inscriptions et les achats de tickets se font par la plateforme [Digitevent](#)
- 2) Une personne par établissement est désignée pour la gestion des inscriptions des collaborateurs et est responsable de bien veiller aux échéances de formation (V1 : en cas de première formation, V2 à effectuer obligatoirement 3 ans après la formation V1).
- 3) La connexion à la plateforme peut s'effectuer uniquement à travers les campagnes mail, en utilisant le code ID unique qui vous est imputé, toujours indiqué dans chaque campagne.
- 4) Avant de pouvoir inscrire des collaborateurs, il faudra s'assurer d'acheter des tickets de formation, disponibles en français et en anglais dans l'espace « billetterie ».
- 5) Une fois le paiement par CB ou virement accepté, il sera possible d'ajouter de nouveaux candidats sur l'espace « inscriptions », où monitorer également l'historique d'inscriptions.
- 6) Tout type d'annulation de ticket doit se faire maximum 48h avant la formation. Passé ce délai le ticket sera perdu SAUF en cas d'absence pour cause de force majeure, ou maladie. (**Les empêchements professionnels ne rentrent pas dans les causes de force majeure**).
Alternativement, le candidat pourra être remplacé par un autre collaborateur jusqu'à la dernière minute.
- 7) Chaque candidat reçoit une convocation la veille de la formation. En cas d'annulation de la session, il/elle est informé(e) au préalable.



INTERNATIONAL
UNIVERSITY
OF MONACO

- 8) Chaque candidat est responsable de garder la propre charte de confidentialité (copie jaune) signée lors du premier cycle de formation. En cas de perte, aucune copie ne pourra être délivrée. Merci de contacter l'AMAF à l'adresse amaf@amaf.mc pour recevoir une attestation ou confirmation de son obtention.
- 9) Pour toute doute sur les échéances et les inscriptions de nouveaux collaborateurs, ou pour tout autre besoin particulier, contactez-nous à l'adresse : certification@monaco.edu

Dates de formation

Calendrier prévisionnel des cours de confidentialité : septembre – novembre 2024

Attention : le maintien des sessions est garanti avec un nombre d'inscriptions minimum de 15 participants. En cas d'annulation de cours, l'inscription est automatiquement reportée à la session suivante (selon la langue et le type de formation choisis).

Formations en langue française (FR)

Formations en langue anglaise (EN)

V2 (cycle de mise à jour) – MARDI	V1 (premier cycle) – MERCREDI
Mardi 3 septembre (15h15 – 17h15) EN	
	Mercredi 4 septembre (10h45-12h45) EN
Mardi 17 septembre (15h15 – 17h15)	
	Mercredi 18 septembre (10h45-12h45)
Mardi 1 octobre (15h15 – 17h15)	
Mardi 15 octobre (15h15 – 17h15)	
	Mercredi 16 octobre (10h45-12h45)
Mardi 5 novembre (15h15 – 17h15)	

Les sessions jusqu'au 5 novembre seront ouvertes la première semaine de juillet. Des nouvelles dates de formation pour la période novembre – décembre 2024 vous seront communiquées à partir de la fin septembre 2024. Dans le cas d'une demande élevée d'inscriptions et d'un nombre insuffisant de sessions, des nouveaux créneaux de formation pourraient être ajoutés.